

SIRHA 2021

ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR UNE PRODUCTION DURABLE ET RESPONSABLE DE VIANDE, INTERBEV REÇOIT À NOUVEAU LE LABEL AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » POUR SA DÉMARCHE COLLECTIVE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Paris, le 23 septembre 2021 – 3 ans après la première évaluation réalisée par l’AFNOR, INTERBEV, l’Interprofession Elevage et Viande, conforte son niveau de labellisation « Engagé RSE de niveau 3 sur 4 ». En effet, sa démarche de responsabilité sociétale « Aimez la viande, mangez-en mieux. » est reconnue comme le socle interprofessionnel de tous les projets qu’elle initie. En comparaison des résultats de l’audit AFNOR 2018, INTERBEV obtient le score de 603 points sur 1000, soit une progression de près de 100 points supplémentaires. Cependant, malgré plusieurs indicateurs positifs et encourageants, celui concernant la rémunération des éleveurs reste encore très inférieur aux attentes.



Dans son rapport de performance RSE, l’AFNOR souligne notamment la cohérence du Pacte Sociétal d’INTERBEV, aujourd’hui devenu une véritable aide à la décision de tout projet initié par l’Interprofession, autour de 4 enjeux majeurs : la préservation de l’environnement ; le bien-être, la protection et la santé des animaux ; la juste rémunération des acteurs de la filière et l’attractivité des métiers ; une alimentation de qualité, raisonnée et durable.

Selon l’AFNOR, le pilotage de la démarche est solide et cohérent. De nombreux outils ont été élaborés et sont en cours de déploiement dans chaque maillon de la filière. Par exemple, *CAP’ZER* pour évaluer et améliorer les impacts environnementaux à l’échelle d’une exploitation, *BoviWell* pour évaluer le bien-être en élevage bovin, la création de grilles d’évaluation de la protection des animaux en centres de rassemblement et dans les abattoirs ou encore le déploiement d’un repère de portion pour une consommation adaptée à chacun et raisonnable... Les indicateurs permettant de suivre l’avancée de ces engagements sont aussi riches et exhaustifs.

Par ailleurs, l’AFNOR met également en avant la capacité d’INTERBEV à mener des concertations avec des parties prenantes parfois en désaccord au premier abord et à avancer ensemble sur différents sujets grâce à sa posture d’ouverture.

De même, sa campagne de communication collective « Aimez la viande, mangez-en mieux. » signée « Naturellement Flexitariens », fondée sur sa démarche de responsabilité sociétale, est reconnue comme fédératrice, aussi bien par les professionnels de la filière que par les consommateurs. Le « manger mieux » trouve toute sa légitimité dans l’engagement bien réel de la filière pour produire une viande de qualité, responsable et durable, via son Pacte Sociétal.

Malgré ces très bons résultats, l’AFNOR alerte sur la rémunération des éleveurs qui demeure encore insuffisante en dépit des travaux et outils développés par INTERBEV visant au développement des contrats (guides de contractualisation et indicateurs de coûts de production). Cette problématique de répartition équilibrée de la valeur dans la filière reste majeure et constitue pour l’AFNOR un point décisif de progression nécessaire pour la démarche RSE de l’interprofession.

Dominique Langlois, président d’INTERBEV déclare ainsi : « Je tiens à féliciter le travail accompli par l’ensemble de nos familles professionnelles et comités régionaux pour l’obtention de cette notation qui vient conforter la pertinence de notre démarche collective de responsabilité sociétale. Cependant, j’appelle aujourd’hui à l’ensemble des fédérations pour se mettre très rapidement en ordre de marche autour de l’enjeu d’une meilleure répartition de la valeur. En effet, la rémunération des éleveurs n’est toujours pas satisfaisante alors qu’il s’agit d’une condition *sine qua non* pour assurer la pérennité de la filière Elevage et Viande française. »

Pour en savoir plus sur l'avancement des engagements et des premiers résultats obtenus à date pour une production de viande française durable et responsable, rendez-vous sur le site <http://www.interbev.fr/pacte-engagement-societal/rapport-rso/> pour télécharger le premier rapport de responsabilité sociétale d'INTERBEV

A propos d'INTERBEV :

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »